

**Rapport de la mairesse 2024
(présenté lors de l'assemblée du conseil du 5 mai 2025)**



Chers citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le rapport de la mairesse, portant sur les faits saillants du rapport financier 2024.

Les derniers états financiers vérifiés

L'exercice financier de 2024 s'est soldé avec un surplus de 46 113 \$, sur un budget approximatif de 1 600 000 \$.

Revenus	
Taxes	956 976 \$
Compensation tenant lieu de taxes	55 232 \$
Transferts gouvernementaux	485 477 \$
Services rendus	42 993 \$
Imposition de droits	19 876 \$
Autres revenus	29 668 \$
Autres revenus d'intérêts	13 985 \$
Total des revenus	1 604 207 \$
Dépenses	
Administration générale	292 486 \$
Sécurité publique	172 135 \$
Transport	558 289 \$
Hygiène du milieu	346 441 \$
Santé et bien-être	16 472 \$
Aménagement, urbanisme et développement	49 740 \$
Loisirs et culture	126 540 \$
Frais de financement	113 368 \$
Total des dépenses	1 675 471 \$
Moins revenus d'investissement	(150 808 \$)
Éléments de conciliation à des fins fiscales	268 185 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	46 113 \$

Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par la firme comptable « Groupe RDL Thetford / Plessis inc. » et le rapport financier fut déposé le 7 avril 2025. À leur avis, à l'exception de l'évaluation et la comptabilisation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'année s'étant terminée le 31 décembre 2024, ainsi que sa situation financière constatée à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Réalisations 2024

L'année 2024 a été marquée par plusieurs projets / réalisations :

Administration générale	• Démarches en cours pour redresser la limite territoriale entre Fortierville et Parisville (rivière aux Ormes). • Élections partielles au poste de conseiller/conseillère # 6.
Voirie	• Pavage de la virée de l'avenue de l'Assomption. • Réparation de pavage et rechargement au bout du rang St-Antoine est. • Installation de deux radars pédagogiques sur la route 265. • Installation d'un dos d'âne dans la rue Bibeau.
Hygiène du milieu	• Réalisation d'une étude préliminaire pour la réfection complète du poste de pompage PP1 pour les eaux usées. • Vidange des boues dans le bassin de polissage et remise à neuf d'une pompe (eaux usées). • Délégation de compétence à la MRC de Lotbinière pour la collecte des matières résiduelles. • Travaux d'entretien (remplacement de valves, etc.) et ajout de la télémétrie pour la chloration de l'eau à l'aqueduc • Installation de compteurs d'eau dans plusieurs bâtiments non résidentiels. • Remplacement d'une pompe de distribution à l'aqueduc. • Début des démarches pour l'élaboration d'un PGA (plan de gestion des actifs) en eau potable avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités. • Étude et demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement pour la remise en service du puits d'eau potable de l'avenue de l'Aqueduc.
Loisirs et culture	• Achat d'une nouvelle table de billard pour le Club de croquet. • Installation d'un auvent rétractable à la salle municipale et achat de deux abris soleil pour les activités. • Achat de matériel pour le camp de jour (ballons, équipements de hockey, etc.) • Remplacement du panneau électrique au Club de croquet.
Divers	• Aménagement d'un service de garde en communauté dans l'ancien local de la Clef de la Galerie au chalet des loisirs. • Installation d'une borne de recharge double pour les véhicules électriques dans le stationnement de la salle municipale. • Réalisation de la vidéo « Faire danser un village ».

Projets pour l'année 2025

Voirie

- Réfection d'une section du rang St-Alphonse et remplacement de cinq ponceaux (projet d'environ 860 000 \$).
- Plans et devis pour le remplacement de ponceaux (rang Frontenac, route Brisson).

Eau potable

- Terminer l'installation de compteurs d'eau dans les bâtiments non résidentiels.
- Réalisation du PGA (plan de gestion des actifs) eau potable avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités.
- Poursuite des démarches pour la remise en fonction d'un puits d'eau potable situé dans l'avenue de l'Aqueduc.

Égouts

- Réalisation des plans et devis pour la réfection complète du poste de pompage PP1 aux eaux usées.

Matières résiduelles

- Ajout de la collecte du compost dans les rangs de la municipalité dès avril 2025.
- Adhésion au nouveau service de collecte avec la MRC de Lotbinière.
- Adhésion au service de Recyc-Lav pour la collecte des gros rebuts.

Loisirs

- Améliorations au terrain de soccer (ajout de filets protecteurs, amélioration du drainage).
- Achat de deux paniers de basketball fixes pour la patinoire.

Autres

- Poursuite des études pour le développement de la rue Bibeau.

Rémunération des élus 2025

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération des membres du conseil pour l'année en cours :

Le traitement annuel du maire est de 12 603.25 \$ soit 8401.33 \$ à titre de rémunération de base et 4201.92 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Le traitement annuel d'un conseiller est de 3175.49 \$, soit 2116.78 \$ à titre de rémunération de base et 1058.71 \$ à titre d'allocations de dépenses.

En vous remerciant pour la confiance accordée,



Julie Pressé
Mairesse de la municipalité de Fortierville